CAc restreint du 04/04/2024

Nota bene : seuls les comptes rendus officiels, validés par le CAc, font foi.

Candidatures mutations

- défavorable pour mutation sur poste section 61 à l'observatoire
- pour mémoire : avis défavorable implique que le candidat est examiné avec les autres par le ${\rm CdS}$

Candidats sans qualif.

- règle qui impose notamment que le candidat doit avoir exercé des fonctions équivalentes (= EC) dans les 18 derniers mois
- cas d'un postdoc non dispensé (avis défavorable du CAc) dont le dossier laisse néanmoins penser qu'il aurait été qualifié

Repyramidage

- comité de promotion, pas sélection
- \bullet composition : chef établissement + 4 PR au minimum

Misc

- changements de dernière minute dans les CdS
- éméritats